



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 octobre 2018

### Centre hospitalier de Vierzon : communiqué de l'ARS Centre-Val de Loire

L'ARS Centre-Val de Loire a confirmé à Monsieur Nicolas SANSU, Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Vierzon, que **la nécessaire évolution du CH n'a pas pour objectif de fermer la maternité de Vierzon**, ce que Mme Anne BOUYGARD, Directrice générale de l'ARS a indiqué lors de chacune des réunions sur le sujet avec les acteurs locaux (élus, personnels du CH, représentants syndicaux).

L'ARS rappelle la **situation difficile que connaît l'établissement de Vierzon, sur le plan budgétaire, sur le plan de la démographie médicale et en termes d'activité.**

Anne BOUYGARD a dans ce contexte confirmé au Président du Conseil de surveillance **l'urgence de travailler au projet d'évolution, indispensable pour pérenniser le CH de Vierzon.** Ce travail doit être mené de façon constructive par les acteurs de l'établissement.

La maternité du CH de Vierzon sera maintenue, sous réserve des conditions réglementaires de fonctionnement.

Un temps d'échanges avec M. Nicolas SANSU et des représentants d'élus puis une réunion avec l'Intersyndicale de Vierzon sont programmés à l'ARS le mercredi 24 octobre prochain.